

PRESTATION DE CONSEIL EN RESSOURCES HUMAINES P.C.R.H

Accompagnement personnalisé et adapté pour améliorer la gestion de vos ressources humaines

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

- Élaborer votre stratégie RH à partir d'un diagnostic économique ;
- Professionnaliser la fonction RH dans votre entreprise ;
- Développer votre marque employeur ou entrer dans une démarche RSE ;
- Apprendre à mieux recruter ;
- Intégrer de nouveaux salariés tout en favorisant la diversité et l'égalité professionnelle ;
- Élaborer un plan de développement des compétences pour vos salariés ;
- Renforcer le dialogue social ;
- Améliorer l'organisation du travail et favoriser la qualité de vie au travail ;
- Anticiper les changements RH pour réussir la transition numérique ou écologique de votre activité.

BENEFICES

- Accompagnement aux mutations RH liées aux transitions, notamment numériques et écologiques
- Appui au recrutement et au développement de l'attractivité
- Recrutement et intégration des salariés dans l'entreprise
- Organisation du travail
- Gestion prévisionnelle des emplois et des compétences (GPEC)
- Amélioration du dialogue social
- Professionnalisation de la fonction RH dans l'entreprise
- Accompagnement des transitions collectives
- Création d'un groupement économique ou accompagnement d'un groupement économique existant
- Allongement de la durée des contrats de travail des salariés
- Tous projets relevant du champ emploi, formation, RH



DONNEZ DE L'ELAN À VOS PROJETS !

www.sifco.eu - 03 81 25 26 06





ETAPES D'UNE P.C.R.H

DIAGNOSTIC :

Résultats attendus :

Identifier les projets de la structure et mesurer les enjeux RH associés, au vu du contexte

Analyser l'existant en matière d'emplois, de compétences et de gestion des Ressources Humaines, les changements engagés et à venir

Repérer les atouts et axes de progrès de l'organisation et des pratiques RH mises en œuvre

Evaluer les besoins en compétences clés, pratiques et outils RH

Définir un plan d'action RH opérationnel (pratiques à investir, actions de développement des compétences, etc.)

Restitution du diagnostic et présentation des préconisations

Durée : de 1 à 3 jours

ACCOMPAGNEMENT :

Résultats attendus :

Accompagner l'entreprise sur les axes de travail en lien avec le plan d'actions défini en Etape 1, traduits en actions concrètes, priorisées dans le temps et en parallèle avec les actions menées en prévention

Le contenu de cette étape ainsi que les modalités pourront varier en fonction de la taille, du contexte et du niveau de compétences RH de l'entreprise.

Aussi, l'intervention pourra s'ajuster en fonction des contraintes de l'entreprise (délais, disponibilité RH, organisation...).

Il s'agit d'une démarche sur-mesure et adaptée à la maturité RH de l'entreprise.

L'apport et les outils seront donc personnalisés.

Durée : 1 à 5 jours en fonction des objectifs à atteindre et de la taille d'entreprise.

CONSULTANTS :

Nos consultants en prestation de ressources humaines combinent des compétences techniques solides, des capacités analytiques, et des compétences interpersonnelles fortes, le tout soutenu par une éthique de travail rigoureuse et une capacité à s'adapter aux besoins changeants des clients et des entreprises.

FINANCEMENT :

Une PCRH peut être prise en charge en fonction des fonds disponibles et règles de financement par votre OPCO et /ou la DREETS. Les niveaux de prise en charge d'une PCRH oscillent la plupart du temps entre 80 et 100% et dépendent de multiples facteurs

Conditions d'éligibilités pour le financement :

Les entreprises de moins de 250 salariés, n'appartenant pas à un groupe de 250 salariés ou plus et répondant à la définition communautaire de la PME sont éligibles à la PCRH